

COMMUNE DE SAUBENS

Département de la Haute-Garonne

N°2024/52**Objet : Salle multisports :
demande de subventions**

en exercice : 18
 présents : 12
 votants : 14
 Exprimés :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de
 SAUBENS compte tenu de la
 transmission
 à la Sous-préfecture le
 et de la publication le

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22/11/2024

Présents : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, RENAUD Sandrine, PENNEROUX Béatrice, ZIOUANI Mahjouba
 MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis

Procurations :

Mme MASSIA Kristel à Mme RENAUD Sandrine
 M. PEYRIERES David à M. BERGIA Jean-Marc

Absents excusés :

Mme LAHANA Agnès
 M. MARSAC Alain
 M. MERCI Bernard
 Mme NADEAU MASSON Tiphaine

Secrétaire de séance : Mme PENNEROUX Béatrice

Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que les conseils municipaux du 10/03/2020, du 7/12/2020 et du 13/12/2021 ont validé la construction d'une salle multisports énergétiquement performante, pour un montant de 1 302 450 € HT et sollicité l'aide du conseil départemental, du conseil régional et de l'Etat pour ce faire.

Le projet a également été inscrit au budget 2024

Les aides de la Région et du Département ont été notifiées pour respectivement 140 000 € et 400 000 €. Le coût d'acquisition du terrain est également à intégrer au plan de financement.

Le dernier plan de financement voté est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Construction d'une salle multisports Travaux ht	1 302 450,00 €	Subvention Conseil départemental	400 000,00 €
		Subvention Conseil Régional	140 000,00 €
		Subvention DSIL - demande	300 000,00 €
Acquisition du terrain	150 000,00 €	Participation communale	612 450,00 €
Total dépenses travaux et terrain HT	1 452 450,00 €	Total recettes HT	1 452 450,00 €

S'ajouteront à ces dépenses les dépenses liées à la maîtrise d'œuvre déléguée, aux prestations intellectuelles et à la voirie/VRD.

Il vous est proposé d'approuver à nouveau ce plan de financement, en sachant que l'acquisition du terrain est déjà réalisée

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé
- **AUTORISE** M. le Maire à déposer toute demande de subvention utile pour financer le projet
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation du projet seront inscrits au budget 2025

Les signatures sont au registre
 Fait à Saubens, le 29 novembre 2024



Le Maire,
J.M BERGIA

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20241128-202452-DE

Berger
Levrault